

ainsi que par les administrations locales. Bien que les marchés publics aient été libéralisés par l'ALENA dans de nombreux secteurs, les transports ont été généralement exclus, à l'exception de quelques services aériens spécialisés.

(ii) Débouchés - Services aériens spécialisés

Fait important pour l'industrie des services aériens spécialisés, les États-Unis ont accepté de libéraliser leurs marchés publics en ce qui concerne les services de photographie aérienne (d'autres services de cartographie et de levé non aériens, mais apparentés, ont également été libéralisés). Le Canada tout comme les États-Unis ont accepté de libéraliser les services de « largage d'eau », composante évidente du service aérien spécialisé de lutte contre les incendies de forêt. Un autre de ces services, la photogrammétrie, a également tiré profit d'une libéralisation des marchés publics.

Tous les autres services aériens spécialisés ont été exclus des dispositions prises dans l'ALENA pour la libéralisation des marchés publics. Cela veut dire, par exemple, qu'un organisme gouvernemental américain peut donner la préférence à une société américaine dans ses appels d'offres pour la simple raison que cette société est américaine.

L'industrie des services aériens spécialisés est ainsi faite qu'une grande partie de ses contrats lui vient des gouvernements fédéraux ou de ceux des États ou des provinces. La libéralisation des marchés publics faciliterait donc grandement l'accès à ces contrats. Plusieurs membres de l'industrie canadienne ont regretté que ce domaine n'ait pas été libéralisé, étant donné tous les débouchés que leur offriraient les marchés publics américains. Cependant, beaucoup d'autres représentants de l'industrie ont déclaré qu'ils préféreraient assurer la protection des marchés publics canadiens.

L'ALENA oblige les Parties à réexaminer la question des marchés publics à partir de 1998, afin de tendre vers une plus grande libéralisation. Cet examen donnera au gouvernement canadien une nouvelle occasion de tenir des consultations à ce sujet avec l'industrie des services aériens spécialisés.

Notons que cela n'empêche pas les sociétés canadiennes de services aériens spécialisés de soumissionner pour des marchés publics américains et mexicains et de l'emporter. En fait, certains de ces contrats de services gouvernementaux ont été adjugés à des sociétés canadiennes, aussi bien aux États-Unis qu'au Mexique, ce qui montre que l'industrie canadienne des services aériens spécialisés a une excellente réputation au niveau international et que ses compétences sont très recherchées. Toutefois, les organismes gouvernementaux canadiens, américains ou mexicains passant des contrats de services aériens spécialisés peuvent continuer de donner la préférence à des soumissionnaires de leur propre industrie.